ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Eleves

Question écrite n° 57082

Texte de la question

M Georges Hage tient a exprimer son etonnement a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, a la lecture de la brochure distribuee aux enseignants et aux eleves intitulee « A nous l'Europe » et qui vante crument le traite de Maastricht, qui est pourtant contraire a la Constitution et n'a pas ete ratifie. Ne lit-on pas « avec l'accord de Maastricht, elle (l'Europe) a pris une nouvelle dimension plus politique. Son avenir est maintenant entre nos mains, entre les votres surtout, vous qui aurez vingt ans en l'an 2 000 » ? L'histoire serait donc deja ecrite ? Dans ces conditions, organiser le 21 mai dans les ecoles une journee sur l'Europe apparait comme une operation de propagande. Il lui demande de renoncer a cette initiative, d'autant moins justifiable qu'elle s'adresse a des enfants.

Texte de la réponse

Reponse. - La journee nationale de l'Europe a l'ecole du 21 mai 1992 avait pour seul objectif d'apporter aux enseignants et aux eleves des classes de cours moyen 2e annee des informations sur l'Europe, son histoire, ses institutions et sur ses implications actuelles et futures dans la vie quotidienne des jeunes. Cette operation avait, dans son principe, ete concue des l'automne 1990. La journee de l'Europe a l'ecole s'est inscrite pleinement dans les programmes et instructions de l'ecole elementaire. En effet, le programme du cours moyen inclut : en histoire, l'edification europeenne ; en geographie, l'etude de la France dans l'ensemble europeen, l'Europe figurant egalement en education civique. La coherence pedagogique avec les activites d'enseignement a donc ete assuree. L'ensemble de l'operation etait place sous le signe du volontariat. Si les documents d'information ont ete adresses a toutes les ecoles, les enseignants sont restes libres de faire participer leur classe a la journee ou de ne pas s'y associer. De meme, ils ont pu accepter ou refuser la presence d'un agent des administrations directement concernees dans leur activite quotidienne par la construction de l'Europe, susceptible d'apporter aux eleves un temoignage direct. La journee nationale de l'Europe a l'ecole a donc constitue une action d'information qui a permis aux eleves de mieux comprendre le cadre dans lequel se situe deja en partie leur vie quotidienne.

Données clés

Auteur : M. Hage Georges
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57082
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 avril 1992, page 1952